

De la place de la Suisse dans la "guerre froide secrète" des Etats-Unis, 1943-1975

Autor(en): **Dongen, Luc van**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **16 (2009)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-99808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De la place de la Suisse dans la «guerre froide secrète» des Etats-Unis, 1943–1975

Luc van Dongen

«Notre intérêt est d'éviter – je serais tenté de dire, à tout prix – que la France et l'Italie, et d'autres pays européens, ne deviennent une proie trop facile pour le communisme. S'il faut payer ce résultat de concessions même sensibles, je pense que nous devrions savoir nous y résigner. [...]. Il m'arrive parfois, même souvent, de penser que la très grande réserve que nous impose notre politique traditionnelle de neutralité n'est plus supportable et que nous devrions prendre nettement position contre le communisme et déclarer publiquement, pour éclairer notre opinion, qu'il fait peser une menace mortelle sur notre pays.»

Max Petitpierre, 23 février 1948 (reproduit dans *Documents diplomatiques suisses*, vol. 17, Zurich 1999, 188 f.)

S'il s'inscrit pleinement dans la problématique des relations entre la Suisse et les Etats-Unis, le sujet n'en a pas moins de quoi rendre perplexe, voire méfiant, de prime abord. Y a-t-il vraiment lieu de se pencher sur l'implication de la Suisse dans la lutte *secrète* contre le communisme menée par les Etats-Unis au plus fort de la guerre froide? Certains n'y verront peut-être qu'une proposition raccoleuse et tendancieuse; d'autres une interrogation sans raison d'être. Point n'est besoin de s'étendre sur la première attitude, qui trouve son origine à la fois dans la résistance du milieu académique à l'«histoire secrète» et dans le discours critique sur la «vision policière de l'histoire» et les «théories conspirationnistes». Pareilles préventions, bien que salutaires face aux dérives en tout genre qui pullulent en la matière, s'enferment parfois dans un rejet de principe qui fait fi des nombreuses études ayant montré l'importance du secret en histoire, non seulement là où celui-ci est roi (univers du renseignement), mais également en maints autres domaines. Quant à la seconde position, elle semble frappée au coin du bon sens: tout indique en effet que le rôle de la Suisse dans l'effort anticomuniste américain, aussi bien ouvert que souterrain, soit demeuré marginal, pour ne pas dire insignifiant, *a fortiori* quand on le mesure à l'aune d'autres pays européens. On reconnaît à la rigueur une fonction internationale

à la Suisse sur le terrain de l'anticommunisme pour l'entre-deux-guerres, au travers de l'Entente internationale anticommuniste (EIA),¹ et éventuellement plus tard, en référence à la *World Anti-Communist League* (WACL),² mais guère pour les premières décennies de la guerre froide.

Pourtant, la messe n'est peut-être pas encore dite. Surtout, elle n'a pas encore été écrite. La question mérite d'être soulevée et soumise à l'épreuve des faits. Hélas, des études systématiques et documentées font encore défaut et, pour notre part, nous n'en sommes qu'au seuil d'une recherche qui traitera entre autres de cet aspect.³ En l'état, seul un essai dessinant les contours du problème et pointant quelques pistes de recherche peut être hasardé. Et ce à partir des maigres indices disponibles et en s'inspirant de ce qui s'est passé ailleurs. Sur le plan historiographique, l'une des approches les plus stimulantes et novatrices apparues au cours de ces dernières années nous paraît être l'«histoire sociétale» (ou sociale) de la guerre froide, qui privilégie l'étude des *réseaux* et des *milieux* et qui voue une attention particulière à la combinatoire *privé-public* dans la croisade contre le «péril rouge».⁴ Dans le prolongement de l'histoire politique, cette démarche pourrait certainement aussi s'avérer féconde pour la compréhension des ramifications helvétiques. Mais avant d'en arriver à la Suisse, il convient d'abord d'éclairer le phénomène de la «guerre secrète» et ensuite de fournir quelques repères concernant le cadre européen.

La «guerre secrète» des Etats-Unis

L'expression de guerre secrète est comprise ici au sens d'«action clandestine» (*covert action*) et par contraste avec l'action ouverte (*overt action*). Dans le camp occidental, les Etats-Unis excellèrent sur ce terrain depuis la seconde moitié du 20^e siècle. Déjà existantes antérieurement sous diverses formes, les actions clandestines nord-américaines se développèrent et surtout s'institutionnalisèrent à partir de 1947, dans le contexte de la bipolarisation du monde. A cette date fut créée la *Central Intelligence Agency* (CIA), au sein de laquelle le *National Security Council* (NSC) constitua l'*Office of Policy Coordination* (OPC), instance spécialement chargée des opérations clandestines. Avec des fluctuations au niveau de leur poids, de leurs modalités et de leur philosophie, les actions clandestines s'érigèrent dès lors, et jusqu'à leur ébranlement temporaire au milieu des années 1970, en véritable instrument de politique étrangère, entre la diplomatie et l'armée.⁵ Elles furent officiellement définies comme les «opérations destinées à influencer gouvernements, événements, organisations et personnes au profit de la politique étrangère d'une manière qui ne soit pas nécessairement imputable au pouvoir et pouvant inclure

des activités politiques, économiques, de propagande ou paramilitaires».⁶ Elles regroupent, sommairement, quatre types d'actions: la propagande (blanche, grise, noire), l'action politique, l'action économique, l'opération paramilitaire.⁷ Chacune de ces catégories a trouvé au cours de la guerre froide de nombreuses illustrations. Des exemples emblématiques en sont la création de *Radio Liberty* et *Radio Free Europe* pour la propagande, l'immixtion dans les élections italiennes de 1948 pour l'action politique, les tentatives de sabotage de l'économie chilienne sous Allende pour l'action économique, le renversement du président guatémaltèque Arbenz en 1954 pour l'action paramilitaire. De fait, les quatre types se combinèrent souvent.

L'origine de cette évolution est à rechercher en premier lieu dans la *perception* de la menace soviétique telle qu'elle se perçoit notamment chez le chargé d'affaires près l'ambassade américaine de Moscou George Kennan. Dans son fameux «long télégramme» de février 1946, ce dernier prétendait que le communisme était viscéralement expansionniste et incompatible avec les intérêts des Etats-Unis, qu'il constituait un danger majeur pour la sécurité du pays et que seule la force était à même de le contrer. Il fallait donc empêcher son extension au moyen d'une politique d'endiguement (*containment*) sereine mais ferme, qui se concentrerait prioritairement sur les pays les plus vulnérables. On sait la fortune du concept dans la politique étrangère de l'administration Truman (1945–1953) et son lien avec le plan Marshall.⁸ Or l'endiguement alla également de pair avec le recours à des méthodes non orthodoxes visant à répandre le point de vue américain dans les affaires du monde, à infléchir le cours des événements dans le sens des intérêts des Etats-Unis, à affaiblir l'économie des pays considérés comme hostiles et à intervenir partout où cela semblait opportun. Si la doctrine connut des variations au fil du temps, elle ne remit pas en cause le bien fondé des actions clandestines.

Venant après les importantes directives no 4 et 4A du NSC du 17 décembre 1947, qui entérinèrent en quelque sorte le passage d'un service de renseignement défensif (collecte d'informations) à un renseignement offensif (guerre psychologique),⁹ la directive no 10/2 du NSC du 18 juin 1948 représenta la première conceptualisation officielle de l'opération clandestine, en même temps que l'élévation de celle-ci au rang d'accessoire ordinaire de la politique étrangère (seulement si la condition de la «dénégation plausible» était remplie). Le texte justifiait la mise en œuvre d'une politique secrète englobant «toutes activités, conduites ou favorisées par le Gouvernement contre des Etats ou des groupes hostiles, ou de soutien d'Etats ou de groupes amis, mais qui sont planifiées et exécutées de sorte que la responsabilité d'aucun Gouvernement des Etats-Unis ne puisse apparaître aux personnes non-autorisées, ou que, si elles sont découvertes, le Gouvernement des Etats-Unis puisse en nier plausiblement la

responsabilité. Précisément, de telles opérations comprennent toute activité secrète en relation avec: la propagande; la guerre économique; l'action préventive directe, incluant le sabotage, l'anti-sabotage, les mesures de destruction et d'exfiltration; la subversion d'Etats hostiles, incluant l'assistance aux mouvements de résistance, aux guérillas locales et aux groupes de libération en exil; et le soutien aux éléments anticomunistes locaux dans les Etats menacés du monde libre.»¹⁰ Tendance encore renforcée, au plan théorique, par le document fondamental qui jeta les bases de la politique de sécurité étasunienne pour près d'un demi siècle, à savoir le NSC-68 datant du 14 avril 1950.¹¹

En guise de légitimation à l'usage de méthodes illicites, violentes et antidémocratiques, étaient généralement invoquées la légitime défense et la nécessaire adéquation avec les armes de l'ennemi qui, il est vrai, avait pris de l'avance dans ce domaine. Combattre le mal par le mal. Nul autre que le général James Doolittle n'a mieux exprimé cette opinion: «Il est maintenant clair que nous faisons face à un ennemi implacable, dont le but avoué est la domination du monde par n'importe quel moyen et à n'importe quel prix. Il n'y a plus de règles dans un tel jeu. Si les Etats-Unis veulent survivre, les anciennes conceptions de «fair-play» de l'Amérique doivent être reconsidérées. Nous devons développer des services d'espionnage et de contre-espionnage efficaces et devons apprendre à subvertir, saboter et détruire nos ennemis par des méthodes plus intelligentes, plus sophistiquées et plus efficaces que celles qu'ils emploient contre nous. Il est devenu nécessaire que le peuple américain se familiarise, comprenne et soutienne cette philosophie fondamentalement répugnante.»¹²

Considérées comme un mal nécessaire, les actions clandestines se devaient de rester secrètes non seulement pour des raisons d'efficacité mais aussi pour des raisons inhérentes au régime dont elles émanaient: la démocratie ayant pour fondement le droit, le respect des personnes, l'autodétermination des peuples et le consentement, il n'était pas concevable de rendre publics des agissements qui violaient ces règles intangibles. Quitte à violer une autre valeur démocratique essentielle, la transparence. Comme l'observe Richard J. Aldrich, le secret permit dès lors de sauvegarder les apparences: «Dans leurs contextes respectifs, aussi bien Londres que Washington recoururent aux actions clandestines afin de maintenir la fiction libérale voulant que des Etats démocratiques ne commettent pas d'agression à l'encontre d'autres régimes démocratiques ou populaires, en particulier ceux qui sont petits et faibles.»¹³

Mais il y a plus. Pour faire accroire à l'illusion démocratique, qui était en passe d'ériger la critique du «totalitarisme» en image d'Epinal, les pouvoirs publics furent tentés de se défausser sur des milieux *privés*, soit en sollicitant leur concours, soit en récupérant leurs initiatives. «De manière croissante, les services secrets devinrent les organisateurs de coalitions diverses et improbables

utilisant des réseaux à la fois publics et privés, dans le but d'aiguillonner la société civile», résume Aldrich.¹⁴ Désireux de mettre à profit les prédispositions favorables de certains acteurs privés, l'Etat cherchait cependant à masquer son jeu car, comme l'écrit Scott Lucas, «la fiction de l'idéologie américaine de la <liberté>, avec des individus libres effectuant des choix libres, ne pouvait être maintenue que si le soutien du gouvernement aux initiatives <privées> était caché».¹⁵

D'où l'instauration d'un ensemble complexe, hétéroclite et en partie incontrôlable de réseaux formant presque autant de «tumeurs cancéreuses anticomunistes incrustées dans les sociétés politiques», pour reprendre l'appréciation cinglante de Mark Mazower.¹⁶

Le théâtre européen

Durant les premières années de la guerre froide, l'Europe joua un rôle clé dans la stratégie américaine de lutte contre le communisme. Avec la «question allemande», enjeu crucial de la période, la soviétisation des pays de l'Est, la progression des communistes en France et en Italie, la tête de pont grecque constituèrent les principales sources d'inquiétude du point de vue américain.¹⁷

Pour y faire face, une panoplie de moyens extrêmement variée fut déployée. Qu'elle visât l'Europe entière, par le soutien à l'intégration européenne et aux mouvements fédéralistes, ou qu'elle s'appliquât à des pays particuliers, la guerre secrète américaine fut bel et bien une *guerre*, ne reculant devant quasiment aucune méthode ni dépense. Ainsi, de 1949 à 1953, le budget de l'OPC passa de 4,7 millions à 200 millions de dollars.¹⁸ Une décennie durant – *grosso modo* l'ère Eisenhower –, la CIA fonctionna comme une sorte d'Etat dans l'Etat à l'écart des mécanismes démocratiques. En prévision d'une attaque des troupes soviétiques, les services de renseignement occidentaux créèrent, dans le cadre d'une coopération encore passablement obscure avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la CIA, des structures paramilitaires de résistance censées agir derrière les lignes ennemies: les fameux réseaux *Stay-Behind*, appelés parfois abusivement réseaux *Gladio* (nom du seul réseau italien), qui seront étroitement liés à certains groupements d'extrême droite et fortement impliqués dans les dérives «contre-subversives» ayant ensanglanté l'Europe au cours des années 1960–1970.¹⁹

Dans le processus dit de l'«intégration européenne», les Etats-Unis appuyèrent les tendances fédéralistes, par le canal notamment de l'*American Committee for United Europe* (ACUE) dont faisaient partie entre autres de hauts responsables de la CIA.²⁰ La plupart des dirigeants américains croyaient qu'une Europe

unie servirait plus efficacement de rempart à la subversion communiste et correspondait davantage aux intérêts des Etats-Unis qu'un continent politiquement et économiquement morcelé. Le montant du soutien financier apporté aux actions et mouvements fédéralistes s'éleva à quelque 3–4 millions de dollars pour la période 1949–1960 d'après un ouvrage récent.²¹ Aussi l'Union européenne des paiements, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), la Communauté européenne de défense (CED) reçurent-elles l'appui des Etats-Unis, tandis que se développa en parallèle un intense tissu de relations personnelles entre décideurs américains et européenistes de différentes obédiences (Henri Fresnay, Paul-Henri Spaak, Jean Monnet, *et caetera*). Dans le même sens, on connaît les pressions américaines pour faire accepter auprès des Européens, en particulier des Français, l'idée du réarmement de la République fédérale d'Allemagne (RFA). Si cette dernière finit par intégrer l'OTAN en 1955, les Américains y furent pour beaucoup.

Pour autant, les Etats-Unis ne voulurent ni d'une vraie alliance politique trans-atlantique avec l'Europe, ni d'un contrôle direct sur cette dernière. Ni parité, ni domination franche: un subtil entre-deux si l'on suit Geir Lundestad, dont les thèses suscitent un vif débat parmi les historiens. D'après cet auteur, il faut comprendre l'attitude de l'*empire* américain vis-à-vis de l'Europe comme un choix de s'étendre par «intégration» et «invitation».²²

Cette lecture nous semble particulièrement pertinente s'agissant de l'une des facettes de la guerre secrète américaine, celle qui eut pour cadre la culture, où les Américains laissèrent insidieusement aux protagonistes européens le soin d'agir «de leur propre chef» dans la direction souhaitée par eux. La «guerre froide culturelle», telle que l'a étudiée de façon si vivante et détaillée Frances Stonor Saunders, ressortit en effet pleinement à ce registre.²³ Brandissant très haut l'étendard de la *liberté*, les plans de conquête des esprits par l'entremise de la culture n'étaient-ils pas condamnés à avancer masqués et à faire preuve de la plus extrême finesse? De fait, l'histoire des rapports entre la CIA et le Congrès pour la liberté de la culture en est une illustration saisissante. Le Congrès et les différentes revues nationales qu'il édita (*Preuves*, *The Encounter*, *Der Monat*, *Tempo presente*) furent largement financés par la CIA, mais le contrôle politique se manifesta de manière si discrète et lâche que d'aucuns contestent jusqu'à l'idée même d'une ingérence américaine.²⁴ Ceci étant, ne nous y trompons pas. L'argent investi devait servir à quelque chose. Une revue qui aurait sérieusement desservi la politique étrangère des Etats-Unis aurait cessé d'être financée ou aurait subi un rappel à l'ordre. Or, l'une des caractéristiques de la guerre froide culturelle de la CIA, est que bien souvent elle put se passer d'une intervention politique trop marquée.

L'homme qui dirigea l'*International Organizations Division* (IOD) de 1951 à 1954 et qui supervisa à ce titre la participation des services secrets au Congrès pour la liberté de la culture, Thomas W. Braden, ne pourra que s'en féliciter: «La plupart du temps, nous n'avions pas à exercer [de contrôle], parce que les opérations avançaient toutes seules, en douceur. Nous en étions très heureux et très fiers.»²⁵ Entraîné dans la tourmente provoquée par le journal *Ramparts* en mars 1967, qui révéla une partie des agissements occultes de la CIA, le même Braden justifia la politique de l'agence dans un article célèbre qui en disait long sur la logique à l'œuvre. Ainsi affirmait-il que ses services s'étaient toujours efforcés de «limiter l'afflux d'argent à des montants que les organismes privés pourraient posséder de façon crédible», d'«utiliser des organismes légitimes et déjà existants», de «déguiser l'importance des intérêts américains», de «protéger l'intégrité des organismes en n'exigeant pas d'eux qu'ils soutiennent tous les aspects de la politique américaine officielle».²⁶ Ce que Scott Lucas traduit en ces termes: «Au-delà de la bataille pour le contrôle et du débat <hégémonie versus autonomie>, ce qui était essentiel dans la guerre psychologique américaine était l'apparence de l'indépendance».²⁷

Vue au travers de ce prisme, la guerre secrète contre le communisme gagne singulièrement en complexité, de même qu'en opacité. Bien sûr, à côté d'une tendance au laisser-faire-sous-surveillance prit corps une tendance à l'intervention plus musclée. Mais celle-ci n'agit que rarement en son nom propre et sans intermédiaire. Certes, il est avéré que les services secrets américains œuvrèrent au succès des démocrates-chrétiens italiens aux élections de 1948, comme à celles de 1953 et de 1958; qu'ils contribuèrent avec la complicité de l'*American Federation of Labor* (AFL) au renforcement – voire à la création – des syndicats non communistes aussi bien en France qu'en Italie et ailleurs; qu'ils soutinrent le mouvement de propagande transnational Paix et Liberté; qu'ils intervinrent continûment dans de nombreux pays tels que la Grèce, la Belgique et surtout l'Italie («stratégie de la tension»), *et caetera*.²⁸ Or il y eut presque toujours brouillage des responsabilités et collaboration avec des acteurs locaux, étatiques ou non. En Italie, en France et en Belgique, les Etats-Unis répondirent bel et bien, parfois, à des *invitations* (d'Alcide De Gasperi, de Léon Blum, de Paul-Henri Spaak...). Et quand ils mirent eux-mêmes au point un plan, il leur arriva d'en confier l'exécution à un acteur «indigène» pour en travestir l'origine: ainsi du cas italien, fort bien documenté par Mario Del Pero.²⁹

L'implication de la Suisse

Il convient de garder à l'esprit ce caractère indirect et ambigu des actions américaines lorsque l'on aborde le «théâtre» helvétique, où la marge de manœuvre était encore plus restreinte qu'ailleurs du fait de la neutralité officielle de la Confédération. Evidemment, parmi les quatre types d'actions clandestines énumérées plus haut, seules la propagande, l'action politique et l'action économique étaient susceptibles d'entrer en ligne de compte. Mais les Etats-Unis se souciaient-ils seulement de la Suisse?

Un coup d'œil sur les rapports touchant aux questions de sécurité donne une première indication, puisque la Suisse y était à peine évoquée. Dans le rapport du sous-comité pour le réarmement du *State-Army-Navy-Air Force Coordinating Committee* (SANACC) no 360/11 du 18 août 1948, la Suisse était rattachée à une zone prioritaire (l'Europe), mais elle-même n'était pas désignée comme prioritaire; contrairement au Benelux, au Canada, à la France, au Royaume-Uni (degré de priorité 1), à la Grèce, à l'Italie, à la Turquie (degré 2), ainsi qu'au Danemark, à la Norvège, au Portugal, à l'Espagne et à la Suède (degré 3).³⁰

Or, un document du NSC du 7 novembre 1951 jette une lumière sensiblement différente. Dans ce texte entièrement consacré au cas helvétique, il était stipulé qu'en raison de sa situation géographique, la Suisse revêtait une «importance stratégique» pour la défense de l'Europe occidentale et, partant, des Etats-Unis.³¹

Si l'URSS venait à pénétrer sur le territoire suisse, afin par exemple de prendre à revers une position alliée le long du Rhin, l'armée helvétique se retrouverait à devoir tenir le flanc droit de ce qui deviendrait un front de défense *commun*. Conscients que la politique de neutralité empêchait toute coopération militaire préventive, les stratèges américains n'en soulignèrent pas moins que la Suisse servait déjà largement les desseins défensifs de l'Occident. Premièrement, son armée comptait parmi les plus fortes d'Europe, avec des dépenses militaires atteignant jusqu'à 38 pour cent du budget de l'Etat. Deuxièmement, sa politique de neutralité affichait des signes de flexibilité croissants (allusion à l'accord Hotz-Linder qui limitait le commerce avec l'Est) et n'avait rien de neutre au niveau idéologique. «La neutralité officielle de la Suisse ne signifie en aucune façon indifférence par rapport à l'issue de la bataille entre l'Ouest et le communisme soviétique. Les Suisses se considèrent comme appartenant non seulement géographiquement mais aussi idéologiquement à l'Ouest; et l'opinion tant des dirigeants que de la population est massivement pro-occidentale et anticomuniste. Il n'y a pas de menace communiste intérieure», estimait-on à Washington. Troisièmement, sa production industrielle (fusées, canons, machines-outils, *et caetera*) profitait *de facto* à la défense des pays membres de l'OTAN. Le rapport se réjouissait de l'«alignement économique» de la Suisse, mais n'en

espérait pas moins que la force militaire, économique et démocratique du pays fût davantage encore mise au service des puissances occidentales. La croisade en cours requérait de mobiliser toutes les ressources possibles, sans toutefois heurter trop violemment les susceptibilités helvétiques. La méthode à adopter devait donc respecter la volonté de la Suisse de ne rejoindre aucune alliance formelle et éviter des pressions trop agressives qui iraient à fins contraires.

Ces vues reflètent les lignes de force de la conduite américaine envers la Suisse. Il en ressort qu'aux yeux des Américains, la Confédération se situait déjà dans l'orbite atlantique, qu'il n'y avait pas de danger communiste en Suisse, mais que les Helvètes devaient quand même être incités – avec ménagement – à se rapprocher du bloc de l'Ouest. Dans les faits, ces conceptions coïncidèrent étrangement avec le dispositif militaire suisse telle qu'il évolua durant la guerre froide et que l'on peut caractériser comme suit: d'un côté, intégration *objective* du système aux plans de l'OTAN, après renoncement – en partie sous l'effet de pressions britanniques³² – à la stratégie classique du réduit; de l'autre côté, grande prudence *subjective* signalée par la réaffirmation constante de l'autonomie helvétique.³³ En conséquence, si l'on superpose les politiques suisse et américaine et que l'on prend en compte le rapport du NSC susmentionné, qui insistait sur le rôle de l'industrie helvétique (dont Bührle), l'affirmation selon laquelle la Suisse devint «un membre secret du système défensif économique de l'OTAN» ne nous paraît nullement exagérée.³⁴ *A fortiori* quand on y intègre l'histoire (encore mal connue) de l'organisation paramilitaire secrète P-26, qui laisse entrevoir plusieurs signes d'atlantisation (alignement technologique sur les systèmes de communication de l'OTAN, *et caetera*).³⁵

Tous ces éléments trahissent déjà une forme d'implication de la Suisse dans la guerre secrète des Etats-Unis. Sans doute faudrait-il les inscrire dans la problématique plus large de la «solidarité atlantique»,³⁶ qui déborde largement du cadre de l'anticommunisme en procédant des transformations sociales, économiques et culturelles qui touchèrent les sociétés européennes de l'après-guerre. Les phénomènes en cause sont ici l'américanisation et la mondialisation. La Suisse n'y échappa pas complètement, malgré un courant non négligeable d'anti-américanisme³⁷ et une certaine tendance identitaire au repli sur soi, clairement perceptible dans la nouvelle version de la «défense spirituelle». ³⁸ Détail révélateur: malgré les distances observées par la Confédération en 1962 à l'égard du nouvel Institut atlantique, basé à Paris, on repère la présence d'un Suisse parmi ses membres fondateurs, le rédacteur en chef de la *Neue Zürcher Zeitung* Willy Bretscher.³⁹

L'implication helvétique dans l'anticommunisme américain se limita-t-elle à cette forme d'alignement sécuritaire (refusant de dire son nom), ou se manifesta-t-elle encore d'autres façons? Quelles intrications, interdépendances, accointances

observe-t-on plus en profondeur aux niveaux politique, militaire, économique, social, culturel, scientifique, *et caetera*? De quelle nature fut la contribution suisse – si contribution il y eut? Quels fronts, réseaux et constellations en résultèrent? Un vaste chantier s'ouvre ici à l'historien, qui nécessiterait d'une part l'exploration des archives de la CIA et de ses organisations affiliées ou amies, d'autre part celle des milieux helvétiques potentiellement concernés, aussi bien étatiques que privés. En attendant, bornons-nous à suggérer quelques pistes ayant trait spécifiquement au renseignement.

A la charnière entre Seconde Guerre mondiale et guerre froide, les services secrets américains avaient déployé une intense activité en Suisse. Principale antenne de l'OSS en Europe de 1943 à 1945, la station située à Berne avait eu à sa tête Allen W. Dulles, celui-là même qui dirigera la CIA de 1953 à 1961 et qui sera l'un des hérauts des actions clandestines à leur apogée.⁴⁰ Sous la férule de Dulles, l'OSS avait fait de la Suisse une plateforme très entreprenante d'où l'agence avait traqué les nazis et cherché à obtenir des informations sur le système du III^e Reich, et d'où elle s'était livrée à de multiples tractations aussi bien politiques qu'économiques en préparation de l'après-guerre. Tout une frange d'hommes d'affaires et de conservateurs allemands peu ou prou compromis avec le régime national-socialiste avaient saisi l'opportunité de nouer des contacts avec Dulles pour se convertir dans le nouvel ordre d'après-guerre. Dans ce complexe de manœuvres, la lutte contre le communisme avait eu sa part. Nombre de techniciens allemands, de scientifiques, d'espions et autres furent recrutés depuis la Suisse.⁴¹ Que resta-t-il de cette somme d'expériences et de relations au temps de la guerre froide? Déjà une continuité personnelle à la direction de l'antenne bernoise de la CIA (l'une des sept premières antennes de la CIA à l'étranger, dotée d'un rayon d'action européen), puisque ce fut James S. Kronthal qui assumait cette charge de 1947 à 1952, lequel avait travaillé avec Dulles à Berne dès 1944. Outre qu'il avait pratiqué le commerce d'œuvres d'art spoliées dans les années 1930, Kronthal avait ceci de particulier qu'il officia comme agent double à partir de sa nomination en 1947. Les Soviétiques parvinrent en effet à profiter de certaines de ses vulnérabilités (collaboration avec les nazis, goût pour les jeunes garçons) pour le «retourner». On le retrouvera d'ailleurs mort dans son appartement de Washington au matin du 1er avril 1953, au lendemain d'une soirée passée chez Dulles.⁴² Pendant cinq ans, l'homme de la CIA à Berne fut donc un agent soviétique! Il va de soi que les tenants et aboutissants de cet épisode gagneraient à être éclaircis.

Notons aussi que peu avant de quitter Berne, Dulles avait rendu attentif le *State Department* sur le rôle crucial que la Suisse pouvait jouer dans la reconstruction de l'Europe. Selon lui, la Confédération allait pouvoir servir de fournisseur de documentation pour la «rééducation» du peuple allemand, de fenêtre sur l'Al-

Allemagne et l'Europe de l'Est ainsi que de pivot dans les relations économiques avec l'Allemagne et l'Italie.⁴³ Rééduquer les Allemands, cela signifiait instaurer la démocratie et le libre échange; mais aussi empêcher la «soviétisation» du pays. La Suisse participa – modestement – à cet effort de rééducation au travers notamment de l'Aide suisse par le livre à l'Allemagne.⁴⁴ Ici les Américains ne firent que tirer parti d'une aide d'origine helvétique, initiée par des éditeurs; là ils jouèrent un rôle plus actif.

Ainsi de ces démarches des autorités d'occupation américaines que mentionne Klaus Körner dans une étude sur la propagande anticomuniste en RFA. Körner relève qu'à cause de la censure, qui interdisait à chacune des quatre puissances occupantes de laisser paraître dans sa zone quelque chose qui pût faire du tort à l'une d'entre elles, les licences pour certaines œuvres anticomunistes durent être accordées à des éditeurs... suisses. Deux ouvrages célèbres auraient notamment fait l'objet d'une telle mesure: *Farm der Tiere* de George Orwell (*La Ferme des animaux*) et *Ein Gott der keiner war*, dont les auteurs étaient les ex-communistes Arthur Koestler, Ignazio Silone, Richard Wright, André Gide, Louis Fischer et Stephen Spender.⁴⁵ Un autre livre aurait subi un sort identique: *Zwischen rot und braun* (*Entre rouge et brun*), paru à Winterthur en 1947 sous le pseudonyme de Karl Wilhelm. L'opuscule décrivait sur un mode critique les changements survenus en zone soviétique. De surcroît, Körner affirme que «sur mandat des services de renseignements américains, le Thomas Verlag à Zurich publia une série d'ouvrages au sujet de la prise de pouvoir communiste en Europe de l'Est qui furent envoyés à des personnes soigneusement sélectionnées de l'Allemagne de l'Ouest». Les fleurons de la série auraient été le fameux *Ich wählte die Freiheit* (*J'ai choisi la liberté*) de Victor A. Kravchenko ainsi que *Von Talleyrand zu Molotoff* (*De Talleyrand à Molotov*) de Robert Ingrim, deux publications éditées en 1947 chez Thomas.⁴⁶ Ces affirmations, fondées exclusivement sur des témoignages oraux,⁴⁷ sont corroborées par Maritta Hein-Kremer, dont l'ouvrage examine minutieusement l'«offensive culturelle américaine» en Allemagne dans les années 1945–1955. Les Américains commandèrent bien aux éditions Thomas une traduction allemande du livre de Kravchenko, laquelle fut mise à disposition des *Information Centers* dès 1948.⁴⁸

On sait qu'à côté de textes à caractère anticomuniste, Thomas Verlag publia divers ouvrages à coloration «brune» entre 1945 et 1949, tel *Der grosse Rausch* (1948), récit de la campagne de Russie par un ancien Waffen-SS. L'auteur, Erich Kern (de son vrai nom Erich Kernmayr), était un néonazi possédant de nombreuses attaches avec la Suisse.⁴⁹ Le livre, qui se vendit à plus de 100'000 exemplaires,⁵⁰ dut son succès à James Schwarzenbach, le fondateur des éditions Thomas. Jeune intellectuel d'extrême droite, Schwarzenbach ap-

partenait alors à une mouvance de type catholique réactionnaire et philo-nazie.⁵¹ Comme l'atteste sa correspondance citée par Maritta Hein-Kremer, il était en très bons termes avec les instances de la zone d'occupation américaine.

Serait-ce donc cela la clé du «réquisitionnement» de la Suisse dans la guerre secrète des Etats-Unis ainsi que la spécificité du cas helvétique: plutôt qu'un pays pris pour cible d'actions anticomunistes, un espace instrumentalisé pour ses potentialités anticomunistes hors de ses frontières? La Suisse pouvait en effet être intéressante à trois titres au moins: par le *décorum* de sa neutralité, la présence sur son territoire des organisations internationales et sa place financière. La neutralité ne fut-elle pas, par exemple, perçue aux yeux des Américains comme une justification pour l'installation du Centre européen de la recherche nucléaire (CERN) à Genève?⁵² Ne joua-t-elle pas également un rôle dans le soutien financier accordé par la fondation Ford au Centre européen de la culture de Denis de Rougemont,⁵³ qui présida par ailleurs le Congrès pour la liberté de la culture de 1950 à 1967? La question se pose également à propos du professeur Henri Rieben, qui créa le Centre de recherches européen avec des fonds donnés derechef par la Fondation Ford en 1956.⁵⁴ Il est permis de penser que pareils soutiens visaient à «occidentaliser» la Suisse, donc à combattre son «neutralisme» et à la rapprocher d'une position atlantiste, mais aussi, simultanément, à «neutraliser» (conférer l'apparence de la neutralité) des entreprises jouissant d'une connotation par trop «atlantique».

Quant aux banques et aux organisations internationales, leur fonction a été soulevée par Philip Agee, un ancien agent de la CIA. En 1976, Agee observa que la CIA choyait particulièrement son bureau de Genève, incorporé à la mission américaine, car il donnait accès à l'Organisation des Nations Unies (ONU), à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aux syndicats internationaux ayant leur siège en cette ville. L'agence se serait efforcée de recruter le personnel de ces organisations en mission temporaire en Suisse, parce que cela permettait de disposer, à peu de frais et à faibles risques, d'agents à l'étranger, essentiellement dans les pays du Tiers Monde. Autre aspect évoqué par Agee: les transactions financières de la CIA s'effectuant par l'intermédiaire des banques suisses. Des transferts d'argent au profit de certains néofascistes italiens durant les «années de plomb» auraient été réalisés par ce moyen.⁵⁵

Il reste beaucoup à découvrir et à comprendre. Comme par exemple l'anatomie précise des fronts: la CIA pénétra-t-elle en Suisse les milieux de la *gauche non communiste*, comme elle le fit dans la plupart des autres pays européens?⁵⁶

Pour ce qui est des autorités helvétiques, une chose est sûre: la relation avec la politique anticomuniste américaine ne se déroula jamais sans tensions ni heurts. En témoignent le refus de la Confédération d'accepter la venue, en plein maccarthysme, d'enquêteurs du *Federal Bureau of Investigation* (FBI) chargés

de dépister les fonctionnaires américains d'obédience communiste qu'auraient abrités les organisations internationales,⁵⁷ de même que l'expulsion, quelques années auparavant, de l'espion américain Charles Davis.⁵⁸ Ou bien l'embarras du Conseil fédéral face à un exposé anticomuniste prononcé par l'ambassadeur Frances Elisabeth Willis à Berne en février 1954.⁵⁹ Ou encore le courroux du chef du Département fédéral de Justice et Police Markus Feldmann suite à la demande faite par l'ambassade des Etats-Unis d'obtenir les noms des réfugiés hongrois venus en Suisse après l'insurrection de Budapest.⁶⁰ Pour Feldmann, il était exclu de céder à une telle demande: «Ni officiellement, ni par la bande avons-nous la moindre raison de donner satisfaction au service de renseignements américain. La requête des Etats-Unis n'a rien à voir avec la sécurité de la Suisse; l'accepterait-on que nous nous engagerions tout bonnement aux cotés des Américains dans le combat contre le bloc de l'Est», notait un Feldmann soucieux du maintien de la souveraineté helvétique.

N'allons pourtant pas croire que le Ministère public ne collabora jamais avec les services de sécurité américains! Bien que l'on n'en connaisse guère la teneur, on sait que des échanges d'informations se produisirent avec la plupart des pays occidentaux.⁶¹ Les Etats-Unis n'y firent pas exception, même si, à ce stade, il est encore osé de qualifier la CIA de «mère nourricière» des services de renseignements helvétiques.⁶² Quoi qu'il en soit, le chef de la Police fédérale André Amstein n'éprouva manifestement pas les mêmes scrupules que Feldmann à solliciter l'avis de la CIA avant de se prononcer sur la demande d'asile des Chiliens fuyant le régime du général Pinochet. Dans un rapport du 31 janvier 1975 adressé au conseiller fédéral Kurt Furgler, Amstein se réjouissait de l'efficacité de sa méthode, qui avait permis d'identifier un certain nombre de «terroristes».⁶³ Qui plus est, il est à peu près certain que ce fut la CIA qui conduisit à la chute du brigadier Jean-Louis Jeanmaire en 1976, comme l'a montré le journaliste Jürg Schoch. En effet, le Ministère public avait été mis sur la piste de l'officier russophile par l'agent de la CIA William Hood deux ans plus tôt.⁶⁴

Bref, implication helvétique il y eut, même si celle-ci fut certainement contradictoire, subtile et protéiforme et qu'elle n'atteignit pas l'étendue observée en France, en Italie et même en Belgique. Gageons toutefois qu'un examen plus approfondi du phénomène offrira un éclairage intéressant sur la toile des réseaux transnationaux dans lesquels la Suisse et des Suisses furent engagés et n'en fera que plus ressortir l'interdépendance du pays avec l'Europe de l'Ouest et le monde atlantique. Une interdépendance qui, à l'échelle des acteurs, devra rendre justice à la pluralité des comportements face à l'interventionnisme américain, notamment à la lumière des trois attitudes identifiées par Hugh Wilford, à savoir la «collaboration volontaire», la «réappropriation créative» et la «franche résistance».⁶⁵

Notes

- 1 Michel Caillat et al. (éd.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse – Geschichte(n) des Antikommunismus in der Schweiz*, Zurich 2009.
- 2 Scott Anderson, Jon Lee Anderson, *Inside The League: The Shocking Expose Of How Terrorists, Nazis and Latin American Death Squads Have Infiltrated the World Anti-Communist League*, New York 1986.
- 3 Projet sur «Les intrications internationales et transnationales du front anticommuniste suisse (1943–1975)», soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.
- 4 Révélateur du nouveau paradigme de cette histoire sociétale est le colloque organisé par le *Hamburger Institut für Sozialforschung* en septembre 2008 sur le thème *Decision-Making in the Cold War*. Ce colloque s'inscrivait dans le cadre d'une série de manifestations réunies sous le titre *Between <Total War> and <Small Wars>: Studies in the Societal History of the Cold War*. Pour avoir une idée de ce courant, voir notamment les travaux de Volker R. Berghahn, Scott Lucas, Giles Scott-Smith, Helen Laville, Hugh Wilford.
- 5 Trevor Barnes, «The Secret Cold War: the CIA and American Foreign Policy in Europe, 1946–1956», *Historical Journal* 24/2 (1981), 399–415; 25/3 (1982), 649–670.
- 6 David F. Rudgers, «The Origins of Covert Action», *Journal of Contemporary History* 35 (2000), 249.
- 7 Mario Del Pero, «CIA e covert operation nella politica estera americana del secondo dopoguerra», *Italia Contemporanea* 205 (1996), 691–712; Loch K. Johnson, «Covert Actions and Accountability: Decision-Making for America's Secret Foreign Policy», *International Studies Quarterly* 33/1 (1989), 81–109.
- 8 Sallie Pisani, *The CIA and the Marshall Plan*, Lawrence 1991.
- 9 Del Pero (voir note 7), 698. Les directives sont reproduites dans les *Foreign Relations of the United States 1945–1950. Emergence of the Intelligence Establishment*, Washington 1996 (FRUS), (document no 257).
- 10 Del Pero (voir note 7), 714.
- 11 Ernst R. May, *American Cold War Strategy: Interpreting NSC 68*, New York 1993.
- 12 Rapport du général James Doolittle du 30 septembre 1954, cité partiellement dans Scott Lucas, «Introduction: Negotiating Freedom», in Helen Laville, Hugh Wilford (éd.), *The US Government, Citizen Groups and the Cold War: The State-Private Network*, Londres 2006, 10.
- 13 Richard J. Aldrich, *The Hidden Hand. Britain, America, and Cold War Secret Intelligence*, Woodstock 2002, 641.
- 14 Aldrich (voir note 13), 642.
- 15 Scott Lucas, «Beyond Freedom, Beyond Control: Approaches to Culture and the State-Private Network in the Cold War», in Giles Scott-Smith, Hans Krabbendam (éd.), *The Cultural Cold War in Western Europe 1945–1960*, Londres 2003, 57.
- 16 Mark Mazower, *Le Continent des ténèbres. Une histoire de l'Europe au XXe siècle*, Bruxelles 2005 (éd. anglaise 1998), 251.
- 17 John Kenneth McDonald, «Les premières actions de la CIA vers l'Europe», in Jean Delmas, Jean Kessler (éd.), *Renseignement et propagande pendant la guerre froide 1947–1953*, Bruxelles 1999, 101–113.
- 18 Trevor Barnes, «The Secret Cold War: the CIA and American Foreign Policy in Europe, 1946–1956. Part II», *Historical Journal* 25/3 (1982), 656.
- 19 Daniele Ganser, *Les armées secrètes de l'Otan: réseaux stay behind, opération Gladio et terrorisme en Europe de l'Ouest*, Paris 2007 (éd. anglaise 2005); Jens Mecklenburg (éd.), *Gladio. Die geheime Terrororganisation der NATO*, Berlin 1997; Jan Willems (éd.), *Gladio*, Bruxelles 1991; Leo A. Müller, *Gladio – das Erbe des Kalten Krieges. Der Nato-Geheimbund und sein deutscher Vorläufer*, Reinbeck 1991.
- 20 Richard J. Aldrich, «OSS, CIA and European Unity: the American Committee on United Europe, 1948–1960», *Diplomacy & Statecraft* 8/1 (1997), 184–227.

- 21 Alan P. Dobson, Steve Marsh, *US Foreign Policy since 1945*, Londres 2006 (1ère éd. 2001), 72.
- 22 Geir Lundestad, «*Empire*» by Integration. *The United States and European Integration, 1945–1997*, Oxford 1998; *Id.*, «*Empire by Invitation*? The United States and Western Europe», *Journal of Peace Research* 23/3 (1986), 263–277.
- 23 Frances Stonor Saunders, *Qui mène la danse? La CIA et la guerre froide culturelle*, Paris 2003 (éd. anglaise 1999).
- 24 Giles Scott-Smith, *The Politics of Apolitical Culture: The Congress for Cultural Freedom, the CIA, and Post-War American Hegemony*, Londres 2002; Pierre Grémion, *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture à Paris, 1950–1975*, Paris 1995; Michael Hochgeschwender, *Freiheit in der Offensive? Der Kongress für kulturelle Freiheit und die Deutschen*, Munich 1998; Peter Coleman, *The Liberal Conspiracy: The Congress for Cultural Freedom and the Struggle for the Mind of Postwar Europe*, New York 1989.
- 25 Cité dans Scott-Smith/Krabbendam (voir note 15), 17.
- 26 Thomas W. Braden, «I'm glad the CIA is <immoral>», *The Saturday Evening Post*, 20. 5. 1967.
- 27 Scott Lucas, «Introduction: Negotiating freedom», in Laville/Wilford (voir note 12), 7.
- 28 Sur ces différents problèmes, la documentation est aussi abondante qu'inégale. Citons quelques travaux seulement qui n'ont pas encore été mentionnés. Sur la politique étrangère secrète des Etats-Unis: John Prados, *Les Guerres secrètes de la CIA. La Démocratie clandestine*, Paris 2008 (éd. anglaise 1986). Sur Paix et Liberté: Bernard Ludwig, «La propagande anticommuniste en Allemagne fédérale. Le VFF, pendant allemand de Paix et Liberté?», *Vingtième Siècle* 80 (2003), 33–42; Mathias Friedel, *Der Volksbund für Frieden und Freiheit (VFF). Eine Teiluntersuchung über westdeutsche antikommunistische Propaganda im Kalten Krieg und deren Wurzeln im Nationalsozialismus*, St-Augustin 2001. Sur l'Italie: Jeffrey M. Bale, *The «Black» Terrorist International: Neo-Fascist Paramilitary Networks and the «Strategy of Tension» in Italy, 1968–1974*, Berkeley 1994. Sur la France: Frédéric Charpier, *La CIA en France. 60 ans d'ingérence dans les affaires françaises*, Paris 2008. Sur la Grèce: Jon V. Kofas, *Intervention and Underdevelopment: Greece during Cold War*, Pennsylvania University Press 1989.
- 29 Mario Del Pero, «The United States and «Psychological Warfare» in Italy, 1948–1955», *The Journal of American History* 87/4 (2001), 1304–1334.
- 30 FRUS, 1949, vol. I, Washington 1976, 263.
- 31 FRUS, 1951, vol. IV, Washington 1985, 874–879.
- 32 Mauro Cerutti, «La Suisse et la sécurité européenne: à propos d'un entretien entre le chef de l'Etat-Major général suisse et le Maréchal Montgomery en 1949», *Relations internationales* 86 (1996), 213–220; Jean-Marc Rickli, «The Western Influence on Swedish and Swiss Policies of Armed Neutrality during the Early Cold War», in René Schwok, Victoria Curzon-Price (éd.), *Europe: Interactions Globales – Global Interactions*, Genève 2004, 117–134.
- 33 Impossible de citer ici tous les travaux qui existent désormais sur la politique de sécurité suisse. Nous nous sommes principalement fondés sur: Mauro Mantovani, *Schweizerische Sicherheitspolitik im Kalten Krieg (1947–1963). Zwischen angelsächsischem Containment und Neutralitäts-Doktrin*, Zurich 1999; Mauro Cerutti, «La politique de défense de la Suisse pendant les premières années de la guerre froide (1945–1950). Entre neutralité armée et solidarité avec les Occidentaux», *Itinera* 18 (1996), 98–129; *Id.*, «La Suisse dans la Guerre froide: la neutralité suisse face aux pressions américaines à l'époque de la guerre de Corée», in Michel Porret, Jean-François Fayet, Carine Fluckiger (éd.), *Guerres et paix. Mélanges offerts à Jean-Claude Favez*, Genève 2000, 321–342; Rickli (voir note 32), 117–134.
- 34 Jürg Martin Gabriel, *Swiss Neutrality and the «American Century»: Two Conflicting World-views*, Zurich 1998, 19.

- 35 Existant à l'état embryonnaire dès 1957, l'organisation qui s'appellera plus tard «P-26», se développa surtout à partir de 1976, sous la responsabilité du peu banal colonel Albert Bachmann. Encore sujet à caution, le lien avec l'OTAN, s'il se confirme, passa semble-t-il d'abord par le canal britannique qu'américain (formation et entraînement des officiers suisses). Voir: Werner Carobbio, Carlo Schmid, *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire chargée de clarifier les faits d'une grande portée survenus au Département militaire fédéral*, Berne 1990; Daniele Ganser, «The British Secret Service in Neutral Switzerland: An Unfinished Debate on NATO's Cold War Stay-Behind Armies», *Intelligence and National Security* 4 (2005), 553–580.
- 36 Hans Ulrich Jost, «La Suisse dans le sillage de l'impérialisme américain» [1988], in Hans Ulrich Jost, *A Tire d'Ailes. Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*, Lausanne 2005, 537–547; *Id.*, «Switzerland's Atlantic Perspectives», in Marko Milivojevic, Peter Maurer (éd.), *Swiss Neutrality and Security. Armed Forces, National Defence and Foreign Policy*, New York 1990, 110–121, Jakob Tanner, «Switzerland and the Cold War: a Neutral Country between the «American Way of Life» and «Geistige Landesverteidigung»», in Joy Charnley, Malcolm Pender (éd.), *Switzerland and War. Occasional Papers in Swiss Studies*, Berne 1999, 113–128.
- 37 Olivier Schorderet, *La vision critique de la civilisation américaine dans la presse et l'opinion romande au temps de la Guerre froide (1944–1956): thèmes, controverses, perspectives*, mémoire de licence, Université de Fribourg 1994; Eric Flury-Dasen, «Coca-Cola kontra Süssmost. Ein Fallbeispiel amerikanischen Einflusses auf die schweizerische Innenpolitik», *traverse* 6/1 (1999), 131–139; Georg Kreis, *Antiamerikanismus. Zum europäisch-amerikanischen Verhältnis zwischen Ablehnung und Faszination*, Bâle 2007.
- 38 Igor Perrig, *Geistige Landesverteidigung im Kalten Krieg. Der schweizerische Aufklärungsdienst und Heer und Haus 1945–1963*, Brig 1993; Roger Sidler, Arnold Künzli, *Kalter Krieg und «geistige Landesverteidigung» – eine Fallstudie*, Zurich 2006; Kurt Imhof, Heinz Kleger, Gaetano Romano (éd.), *Konkordanz und Kalter Krieg. Analyse von Medienereignissen in der Schweiz der Zwischen- und Nachkriegszeit*, Zurich 1996; *Id.*, *Vom Kalten Krieg zur Kulturrevolution. Analyse von Medienereignissen in der Schweiz der 50er und 60er Jahre*, Zurich 1999.
- 39 Voir dans la base de données des *Documents diplomatiques suisses*, <http://www.dodis.ch>, les documents DoDiS-30275 et 30277; Valérie Aubourg, «Organizing Atlanticism: the Bilderberg Group and the Atlantic Institute, 1952–1963», in Scott-Smith/Krabbendam (voir note 15), 92–105.
- 40 Neal H. Petersen, *From Hitler's Doorstep. The Wartime Intelligence Reports of Allen Dulles, 1942–1945*, Pennsylvania 1996.
- 41 Luc van Dongen, *Un purgatoire très discret. La transition «helvétique» d'anciens nazis, fascistes et collaborateurs après 1945*, Paris 2008.
- 42 William Corson, Susan B. Trento, Joseph J. Trento, *Veuves: des taupes soviétiques au cœur des services secrets américains*, Paris 1989, 19–27.
- 43 Van Dongen (voir note 41), 352.
- 44 Luc van Dongen, «Entre altruisme et égoïsme, privé et public, idéaux et calculs: l'Aide suisse par le livre à l'Allemagne, 1945–1949», in *Réseaux et circulation internationale du livre: diplomatie culturelle et propagande, 1880–1980*, Actes du colloque organisé par les Universités de Lausanne et Fribourg du 13 au 15 novembre 2008 (à paraître).
- 45 *Ein Gott der keiner war* parut en 1949 à l'Europa-Verlag dirigé par Emil Oprecht.
- 46 Klaus Körner, «Die rote Gefahr»: *antikommunistische Propaganda in der Bundesrepublik 1950–2000*, Hambourg 2003, 23.
- 47 Entretien de l'auteur avec Klaus Körner le 16 septembre 2008.
- 48 Maritta Hein-Kremer, *Die amerikanische Kulturoffensive. Gründung und Entwicklung der amerikanischen Information Centers in Westdeutschland und West-Berlin 1945–1955*, Cologne 1996, 216–217.

- 49 Jürg Frischknecht et al., *Die unheimlichen Patrioten. Politische Reaktion in der Schweiz. Ein aktuelles Handbuch*, Zurich 1979, 452; Kurt P. Tauber, *Beyond Eagle and Swastika. German Nationalism since 1945*, 2 vol., Middletown 1967, 242–243.
- 50 Frischknecht et al. (voir note 49), 452.
- 51 Isabel Drews, «Schweizer erwache!» *Der Rechtspopulist James Schwarzenbach (1967–1978)*, Frauenfeld 2005.
- 52 Bruno Strasser, Frédéric Joye, «Une science «neutre» dans la guerre froide? La Suisse et la coopération scientifique européenne (1951–1969)», *Revue suisse d'histoire* 55/1 (2005), 95–112, des mêmes auteurs, «L'atome, l'espace et les molécules: la coopération scientifique internationale comme nouvel outil de la diplomatie helvétique (1951–1969)», *Relations internationales* 121 (2005), 59–72.
- 53 Gérard de Puymège, «Le rôle du Centre européen de la Culture», *Relations internationales* 73 (1993), 20.
- 54 Rémi Kauffer, «Quand la CIA finançait la construction européenne», www.perso.cs3i.fr (visionné le 27. 2. 2003).
- 55 Philip Agee, «Die CIA in der Schweiz», in Philip Agee, Louis Wolf (éd.), *Die CIA in West-europa*, Berlin 1981, 147–148.
- 56 A ce sujet, voir l'excellente étude consacrée au cas britannique: Hugh Wilford, *The CIA, the British Left and the Cold War*, Londres 2003. Signalons aussi, pour la Belgique, Arnaud Staquet, «La non communist left policy du département d'Etat américain en Belgique et les socialistes belges entre 1944 et 1949», *Etudes marxistes* 48 (1999).
- 57 *Documents diplomatiques suisses*, vol. 19, Zurich 2003, document no 115, 308–309 (DoDiS-9094).
- 58 *Ibid.*, vol. 18, Zurich 2001, document no 74, 217–218 (DoDiS-7976 et 7880).
- 59 *Ibid.*, vol. 19, Zurich 2003, document no 86, 237–238 (DoDiS-9078).
- 60 Markus Feldmann, *Tagebuch 1915–1958*, Berne 2001, entrée du 15. 7. 1957.
- 61 Georg Kreis (éd.), *La protection politique de l'Etat en Suisse: l'évolution de 1935 à 1990. Etude pluridisciplinaire effectuée et éditée sur mandat du Conseil fédéral*, Berne 1993, 237–242.
- 62 Jürg Schoch, *Fall Jeanmaire – Fall Schweiz. Wie Politik und Medien einen «Jahrhundert-verräter» fabrizierten*, Baden 2006, 17.
- 63 *Ibid.*, 18.
- 64 *Ibid.*, 15–33.
- 65 Hugh Wilford, «Calling the Tune? The CIA, the British Left and the Cold War, 1945–1960», in Scott-Smith/Krabbendam (voir note 15), 41–50.

Zusammenfassung

Der Platz der Schweiz im «geheimen Kalten Krieg» der Vereinigten Staaten 1943–1975

In Reaktion auf Vorfälle, die sie als Aggression der Sowjetunion interpretieren oder zu interpretieren vorgeben, führen die Vereinigten Staaten ab 1947/48 einen regelrechten Geheimkrieg gegen den internationalen Kommunismus. Neue Strukturen (CIA, OPC) werden aufgebaut und eine neue Doktrin ausgearbeitet, die Geheimaktionen als vollwertige Ergänzung zur Aussenpolitik versteht. Diese Kreise agieren oft mit zwei Gesichtern, einem privaten und einem staatlichen. Die amerikanischen Behörden achten darauf, ihre Präsenz zu verschleiern, um sich nicht «totalitäre Methoden» vorhalten zu lassen, die sie selbst anderswo heftig kritisieren. Die Geheimdienste arbeiten zudem Strategien des weitestmöglichen Rückgriffs auf private lokale Akteure aus, wobei ihre Tätigkeit sowohl der Öffentlichkeit als auch den Beteiligten selbst verborgen bleibt. Der insgeheim weitgehend vom CIA finanzierte Kongress für kulturelle Freiheit ist das Paradebeispiel für ein solches Vorgehen. Während die Auswirkungen des von den Vereinigten Staaten geführten Geheimkriegs auf die am stärksten betroffenen Länder (Italien, Deutschland, Frankreich, Griechenland, Belgien) zunehmend bekannt sind, weiss man über die Rolle der Schweiz in diesem Szenario deutlich weniger. Zwar hatte die Schweiz für die Amerikaner sicher nicht denselben Stellenwert wie diese anderen Länder. Dennoch legen Dokumente aus den Vereinigten Staaten nahe, dass die strategische Bedeutung der Schweiz zweifellos grösser war, als es auf den ersten Blick scheint. Der Beitrag stellt zuerst die Voraussetzungen und Rahmenbedingungen dar und versucht dann anhand von Belegen zu zeigen, dass das Thema für die Schweiz durchaus relevant ist und weitere Forschungen verdienen würde.

(Übersetzung: Birgit Althaler)